

Contexte et objectif général de la formation

Former les gestionnaires et services bénéficiaires sur le fonctionnement du Fonds Social Européen en France et les modalités de gestion des crédits communautaires sous la forme de subvention FSE. A l'issue de la formation, et sur la base de nombreux échanges prenant en compte la situation actuelle, le participant sera en mesure d'appréhender la globalité de la piste d'audit d'un dossier FSE et l'importance des tâches qu'il mène en tant que gestionnaire dans le cadre d'un programme communautaire.

Objectifs pédagogiques

- Connaître le cadre communautaire, national et régional d'intervention des fonds européens.
- Connaître l'organisation administrative globale du FSE.
- Comprendre le mode de fonctionnement d'une autorité de Gestion (respect de la piste d'audit).
- Comprendre la mise en œuvre des principales simplifications administratives pour le programme 2014-2020.
- Appréhender de manière synthétique le respect de la réglementation relative aux Aides d'Etat.
- Gérer une demande de subvention FSE du dépôt de celle-ci au paiement et à l'archivage.
- Connaître les différents niveaux de contrôle d'une opération FSE.

Programme

- Le cadre communautaire d'appui du FSE en France et la piste d'audit : Introduction sur le contexte de la politique de cohésion pour la période 2014-2020.
 - ✓ Contexte réglementaire.
 - ✓ La répartition des compétences entre l'Union Européenne, l'Etat et les collectivités :
 - Les relations entre la Commission Européenne et les autorités en charge des programmes communautaires, phase amont et aval d'un programme L'instruction sur MDFSE.
 - Les interlocuteurs et leurs rôles respectifs dans la gestion du FSE, au niveau national et régional.
 - ✓ La gestion du PON FSE :
 - Les principaux axes du PON FSE et le DSGC.
 - Les principales missions et responsabilités de l'autorité de gestion.
 - ✓ Les différents types de contrôle de second niveau.
- Les nouveautés administratives dans le cadre du programme 2014-2020 et leurs incidences concrètes sur la gestion des opérations :
 - ✓ Le suivi des indicateurs : Conséquences pour les actions cofinancées de l'importance du suivi des indicateurs pour l'obtention de la « réserve de performance » en 2019.

Public : Connaître à minima le fonctionnement général du Fonds Social Européen

Durée : 2 jours (14h)

Horaires : 9h30 – 17h30

Lieu : Espace Vocation – Paris St Lazare (voir plan)

Tarif : 1 000 € / participant – Tarif net exonéré de TVA. Ce tarif forfaitaire comprend l'animation de la formation, les supports pédagogiques ainsi qu'un café d'accueil et une pause l'après-midi. Les déjeuners ainsi que les autres frais engagés sont à la charge du client.

Date : A définir

Formateur :

Isaias FERNANDEZ, expert de la gestion et de l'accompagnement sur les fonds structurels européens

20 ans d'expérience sur le FSE

Renseignement et inscription :

Les demandes de renseignement et les bulletins d'inscription doivent être envoyés à l'adresse suivante : formation@farconseil.com

Nature de l'action de formation :

(Article L6313-1 du Code du Travail)

Actions d'adaptation et de développement des compétences des salariés.

Modalités de suivi et sanction

- Attestation de fin de formation

Principes d'intervention

- Formation en petits groupes (6 à 15 personnes) permettant une bonne interaction avec le formateur, alternance de théorie et de cas pratiques.
- Power Point présenté lors de la formation et remis aux participants au début de la session.

- ✓ La simplification des règles au regard des « coûts simplifiés », dit OCS (option de coûts simplifiés).
- ✓ La réglementation relative aux aides d'Etat.
- La piste d'audit FSE au travers d'une subvention bilatérale FSE :
 - ✓ La structuration de la demande FSE, quels sont les points cruciaux ?
 - ✓ L'instruction d'une Demande de subvention bilatérale.
 - ✓ Le contrôle de service fait d'une subvention FSE.